Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-219711157-20221122-del129-DE

Accusé c**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Réception par le préfet : 22/11/2022

Affichage: 22DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

Séance du 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents:

M. Ephrem GLORIEUX; Mme Christiane TREIL-ALBON; M. Bruno FELICIANNE; Mme Manuela PETRO-METONY; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN; Mme Gladys BURAT; M. Jean-Louis SAINSILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA; M. Yvon COMBES; Mme Sylviane FONDS; M. Saturnin FRANCILLONNE; M. Christian CITADELLE; M. Richard PROMENEUR; Mme Patricia VINGADASSALON; M. Martelin RATTIER; M. Arthur MARICEL; Mme Karine GATIBELZA.; M. Didier MARICEL; Mme Cindy ARNASSALON; Mme Francia ROSAMONT; M. Patrick AJAS; M. Bruno REMI; M. Benjamin GRACCHUS; Mme Edwige BEMATOL; Mme Nicole RAMASSAMY; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINSILY Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE; Mme Jacqueline BELFORT; Mme Clara RIGAH;

DELIBERATION N°2022/11/129

ACTION DE SOUTIEN A LA PARENTALE « LES DEFIS EN FAMILLE »

Dans le cadre de sa politique de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, la ville de Lamentin vise à favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, de l'adolescent et de la famille tout en leur permettant une inscription sociale et citoyenne.

Ainsi, le service enfance jeunesse en partenariat avec la médiathèque Ernest J. Pépin proposent une journée de manifestation intergénérationnelle intitulée « Les défis en famille ». Cette action se présente sous la forme de jeux de coopération et plus précisément de jeux de réflexion, d'activités motrices et de course d'orientation entre enfants et parents. Elle permettra notamment aux participants de redécouvrir la médiathèque tout en s'amusant.

Afférents En exercice part à la Municipal Délibération

Date de la convocation
10 novembre 2022

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20221122-del129-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022 Affichage : 22/11/2022

Les objectifs de l'action sont :

- de stimuler la relation parent-enfant autour d'une activité éducative ludique commune ;
- d'accompagner chaque parent dans sa fonction d'éducation ;
- de favoriser le lien social au sein des habitants de la commune.

« Les défis en famille » se composeront d'épreuves physiques et intellectuelles (jeux de transvasement d'eau, tir à la corde, course en relais, jeux d'énigme et course d'orientation...) Ces épreuves seront adaptées en tenant compte des différents publics et du lieu.

Les participants devront faire preuve d'observation, de mémoire et d'organisation afin de relever les différents défis ludiques proposés au sein des différents espaces de la médiathèque.

Des inscriptions seront faites au préalable afin que l'organisateur élabore plusieurs équipes mixtes « parents, enfants, adolescents » et équilibrées.

Cette action se déroulera au sein de la médiathèque Ernest J. Pépin le samedi 03 Décembre 2022 de 14h à 17h30.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 5 880,74 €.

DEPENSES			RECETTES	
NATURE	QUANTITE	PRIX TCC	Nature	Montant
Prestation animations	100	2674,00 €	CAF	4160,00 €
Intervenant				
Collation	100	999,00 €	Mairie	1 720,74 €
Cadeau	100	200,00 €		
Diplôme de participation				
Cadeau groupe	100	205,00 €		
Gagnant				
(Bon d'achat de 20 €)				
Trophée	1	102,00 €		
Cadeau ville	150	1700,74 €		
	TOTAL	5 880,74 €	TOTAL	5 880,74 €

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'accorder la mise en place de l'action de soutien à la parentalité « Les défis en famille » à la Médiathèque Ernest J. PEPIN, le samedi 03 décembre 2022 de 14h00 à 17h30 pour un monta nt de 1 720,74 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20221122-del129-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022 Affichage : 22/11/2022

ARTICLE 2: De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le President

Ephyem GLORIEU